

**EXTRAIT DU REGISTRE D**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Monsieur Henri MARTIN**

**Séance publique du JEUDI 11 MAI 2023 à 18h00**

Date de convocation : mercredi 3 mai 2023

**Délibération**

**N°C2023\_94**

<b>Membres en exercice :</b>	<b>76</b>
<b>Votants :</b>	<b>67</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>67</b>
Pour :	67
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : DEVIC Bernard**

**PRESENTS :** ALAUX Sylvie ; ALVAREZ Jean-Michel ; BANOS Eric, BELART Xavier ; BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BORSNAK Philippe ; BOUSQUET Didier ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; CASTAN Luc ; CESAR Jean-Paul ; CHARPENTIER Christine ; CHING Monique ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; COUSIN Sylvie ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; GERMA Alain ; GOUIRY Catherine ; JAMMES Michel ; JANSANA Jean-Marc ; JULES Jean-Claude ; LACOMBE Gérard ; LAPALU Christian ; LENOIR Alexia ; LETEISSIER Gérard ; MAILLARD Sylvain ; MARTIN Henri ; MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; MONTAGNIER André-Luc ; NUNEZ Frédéric ; PARRA Eric ; PECH Olivier ; RENAULT Régine ; RIO Jean-Louis ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SEGUI Jeanne Maryse ; THIVENT Viviane ; TIXIER Sandrine ; TUBAU Marcel ; VALERY Benoit ; VIALADE Alain ; VICO Alain ; VITASSE Florence

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE :** HERNANDEZ Joël ; MALQUIER Bertrand ; PAIRO Jacques ; VERGNES Magali ;

**EXCUSES :** BASTIE Yves ; BOUTIE Catherine ; DARAUD Jean-François ; FAURAN Jean-Paul ; GUENFICI Alexandre ; HUYNH-VAN Nathalie ; KAISER Stéphanie ; PAVAN Gaëlle ; PENET Yves

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** ABED Yamina (délibération N°C2023\_97) ; CHALULEAU Jean-Paul (délibération N°C2023\_97) ; PAIRO Jacques (délibération N°C2023\_85) ; PY Michel (délibération N°C2023\_97) ; VERGNES Magali (jusqu'à la délibération N°C2023\_90) ; HERNANDEZ Joël (délibération N°C2023\_97) ; MALQUIER Bertrand (délibération N°C2023\_97)

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** ALDEBERT Didier ; AMBROSINO Jean-Marc ; BESSE Jean-Baptiste ; BOUISSET Cyrielle ; MOULY Didier ; PINET Marie-Christine ; RAPINAT Evelyne ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; TEXIER Bruno

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :** ABED Yamina (jusqu'à la délibération N°C2023\_96 et à partir de la délibération N°C2023\_98) ; CHALULEAU Jean-Paul (jusqu'à la délibération N°C2023\_96 et à partir de la délibération N°C2023\_98) ; PY Michel (jusqu'à la délibération N°C2023\_96 et à partir de la délibération N°C2023\_98)

**Nomenclature Etat : Fonction publique – Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.**

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Ressources Humaines – Mise à jour du tableau des effectifs**

Le tableau des effectifs de la collectivité a fait l'objet d'une mise à jour par délibération du 1<sup>er</sup> décembre 2022 et doit faire l'objet d'une nouvelle actualisation suite aux derniers mouvements de personnel.

12 postes seraient modifiés afin de répondre aux besoins immédiats des services :

- 1 poste de Professeur d'Enseignement Artistique hors classe titulaire serait transformé en poste de Professeur d'Enseignement Artistique classe normale titulaire ou contractuel permanent (Catégorie A – Filière Culturelle – Cadre d'emplois des Professeurs territoriaux d'Enseignement Artistique) dans le cadre du recrutement d'un Enseignant en Violoncelle, suite à un départ à la retraite.
- 1 poste d'Administrateur Hors Classe titulaire serait transformé en poste d'Ingénieur en Chef Hors Classe titulaire ou contractuel permanent (Catégorie A - Filière Technique – Cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux) dans le cadre de la création d'un service commun Direction Générale et du transfert de l'agent concerné.
- 1 poste d'Attaché principal titulaire serait transformé en poste d'Attaché territorial titulaire ou contractuel permanent (Catégorie A - Filière Administrative – Cadre d'emplois des Attachés territoriaux) dans le cadre du recrutement d'un Directeur des procédures d'utilité publique, Adjoint à la Directrice des Affaires Juridiques.
- 1 poste Rédacteur principal de 2ème classe titulaire serait transformé en poste d'Adjoint administratif territorial titulaire ou contractuel permanent (Catégorie C - Filière Administrative – Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux) dans le cadre du recrutement d'un Assistant comptable.
- 1 poste d'Adjoint administratif principal de 1ère classe titulaire serait transformé en poste d'Adjoint administratif titulaire ou contractuel permanent (Catégorie C – Filière Administrative – Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux) dans le cadre du recrutement d'un Agent administratif et d'accueil.
- 1 poste d'Ingénieur territorial contractuel permanent serait transformé en poste de Technicien principal de 2ème classe titulaire ou contractuel permanent (Catégorie B – Filière Technique – Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux) dans le cadre d'une nomination suite à réussite à concours sur le poste de directeur du patrimoine.
- 1 poste de Technicien contractuel permanent serait transformé en poste de Technicien principal de 1ère classe titulaire ou contractuel permanent (Catégorie B – Filière Technique – Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux) dans le cadre du recrutement d'un Technicien pluvial.
- 1 poste de Technicien principal de 2ème classe titulaire serait transformé en poste de Rédacteur territorial titulaire ou contractuel permanent (Catégorie B – Filière Administrative – Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux) dans le cadre du recrutement d'un Chargé de communication et de création graphique.
- 1 poste d'Adjoint technique principal de 1ère classe titulaire serait transformé en poste d'Adjoint technique territorial titulaire ou contractuel permanent (Catégorie C – Filière Technique – Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux) dans le cadre d'une stagiairisation sur un poste d'agent de déchetterie.
- 1 poste d'Adjoint technique principal de 1ère classe titulaire serait transformé en poste d'Adjoint technique territorial titulaire ou contractuel permanent (Catégorie C – Filière Technique – Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux) dans le cadre d'une stagiairisation sur un poste d'agent de collecte.

- 1 poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe titulaire serait transformé en poste d'Adjoint technique territorial titulaire ou contractuel permanent (Catégorie C – Filière Technique – Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux) dans le cadre d'une stagiairisation sur un poste d'agent de déchetterie.

- 1 poste d'Adjoint technique territorial titulaire serait transformé en poste d'Adjoint technique territorial titulaire ou contractuel permanent (Catégorie C – Filière Technique – Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux) dans le cadre d'une pérennisation d'un agent de collecte.

Enfin, suite aux propositions de la collectivité en matière d'avancement de grade et de promotion interne pour l'année 2023, les postes suivants pourraient être créés au tableau des effectifs :

- 3 postes d'adjoints administratifs principaux de 2ème classe
- 2 postes d'adjoints administratifs principaux de 1ère classe
- 5 postes de rédacteurs territoriaux
- 5 postes d'attachés territoriaux
- 1 poste d'attaché principal
- 6 postes d'adjoints techniques principaux de 2ème classe
- 5 postes d'adjoints techniques principaux de 1ère classe
- 6 postes d'agents de maîtrise
- 5 postes d'agents de maîtrise principaux
- 5 postes de techniciens
- 2 postes d'ingénieurs territoriaux
- 1 poste d'ingénieur principal
- 1 poste d'animateur territorial
- 1 poste d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe
- 2 postes d'assistants de conservation
- 2 postes de bibliothécaires territoriaux
- 1 poste de bibliothécaire principal
- 3 postes de professeurs d'enseignement artistique hors classe

Les postes correspondants aux agents concernés seraient parallèlement supprimés.

Suite à l'avis favorable du Comité Social Territorial du 29 mars 2023.

### **A l'unanimité, le Conseil décide :**

- D'approuver les modifications du tableau des effectifs de la Collectivité telles que proposées ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- D'imputer la dépense aux budgets concernés.

N°C2023\_94 (4)

Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture

le : |PREF|  
et de sa publication  
le : |PUB|

Envoyé en préfecture le 22/05/2023

Reçu en préfecture le 22/05/2023

Publié le 22/05/2023

ID : 011-241100593-20230511-C2023\_94-DE

S<sup>2</sup>LO

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne

Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération

